

Département fédéral des finances DFF
Bundesgasse 3
3003 Bern

Par e-mail à : ap-sekretariat@efv.admin.ch

Berne, le 13 décembre 2019 usam-Kr/ad

Réponse à la consultation
Loi fédérale sur des allègements administratifs et des mesures destinées à soulager les finances fédérales

Monsieur le Conseiller fédéral,

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.

Nous avons pris connaissance avec intérêt de l'objet cité sous rubrique, qui a retenu toute notre attention, et nous nous permettons de vous faire part de notre position à ce sujet.

I. Appréciation générale du projet

Le projet du Conseil fédéral propose des mesures d'allègement permettant une simplification administrative avant tout pour l'administration fédérale elle-même. Bien que les PME ne soient pas vraiment directement touchées, l'usam salue cette ambition de réformes structurelles destinées à soulager les finances fédérales. Toutefois, si toutes les mesures d'allègement proposées font du sens, l'ambition de contrôler les finances fédérales est assez faible.

II. Remarques particulières et attentes de l'usam en termes de politique budgétaire

Toutes ces mesures soulageront les finances publiques de manière globale. Le montant exact n'est toutefois pas connu, car il dépendra fortement de l'évolution du renchérissement. Dans le cadre du message relatif au compte d'État, le Conseil fédéral fera un rapport annuel sur l'application des réformes structurelles.

Le Conseil fédéral devrait développer une véritable stratégie dans sa politique budgétaire. Du fait des nombreuses réformes à venir, des potentiels facteurs d'incertitude liés au contexte international ou encore des coûts nécessaires et inévitables dans les domaines de la santé et des soins, il y a fort à parier que les recettes budgétées seront moins bonnes. Il faut donc mieux les maîtriser.

En plus du respect du mécanisme du frein à l'endettement, le Conseil fédéral doit se responsabiliser et opérer à très brève échéance une remise en question de la politique des finances publiques et donc anticiper une réduction des dépenses. Pour y parvenir, il faut un pilote dans l'avion. Il faut mettre en place un plan d'actions, un engagement (vis-à-vis du parlement) permettant une meilleure gestion des finances fédérales et un appareil étatique plus efficient (intra et inter départements et entre la Confédération et les cantons). Plutôt que de viser des baisses spécifiques d'effectifs, le Conseil fédéral devrait s'employer à examiner la productivité de tous les départements et la réelle nécessité de certaines tâches afin de proposer des mesures permettant de faire des économies substantielles sur les dépenses annuelles récurrentes. Cet examen permettrait de fixer, par la suite, des orientations stratégiques et des actions concrètes, telles que la suppression des doubles-emplois, l'abandon de certaines tâches, la valorisation des prestations étatiques de qualité et la création de synergies dans les départements et entre les départements. Le respect du fédéralisme (donc du frein à la centralisation des compétences toujours plus rampante de la Confédération) aurait également un impact positif sur l'efficacité des services cantonaux (prestations de qualité puisque proches de la réalité locale) et permettrait de supprimer des postes au sein de la Confédération (suppression de tâches incombant par la suite aux cantons). Une chose est sûre : pour avoir des finances saines, il faudra compter avec une meilleure maîtrise des dépenses et inévitablement avec des réductions de dépenses. Les réformes structurelles proposées par le Conseil fédéral ne sont qu'un début, une bonne tentative. Mais, inévitablement, le Conseil fédéral devra tôt ou tard développer une stratégie globale et plus durable.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

Union suisse des arts et métiers usam



Hans-Ulrich Bigler
Directeur



Alexa Krattinger
Responsable du dossier